



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 28 du 11 Octobre 2006 (2 pages)

COLZA : Stade 4 à 10 feuilles

Grosses altises

Le **vol** se confirme **conséquent**, puisque le cumul des captures atteint aujourd'hui 440 insectes. L'automne 2006 entre dans le top 5 des plus grosses années depuis 1990.

Les captures devraient se poursuivre cette semaine à la faveur des journées douces et ensoleillées prévues par Météo France.

De nombreux traitements ont déjà été réalisés ; terminez ceux-ci avant la fin de la semaine.

Pucerons

Vigie-virose semaine 40: **cent huit captures** de pucerons verts (1 à 32 par site pour 12 relevés).

Le **pouvoir virulifère** est **faible** sur **6 postes** et **moyen** sur les 6 autres (**Couhé, Le Vigeant, Pleumartin, Ingrandes, Jardres et Mirebeau**).

Les **captures** à la **tour à succion** sont restées **modestes** (3).

Le point sur le pourcentage de pieds porteurs de pucerons était difficile à réaliser jusqu'à maintenant (conditions climatiques défavorables) ; profitez des prochaines journées pour le concrétiser.
*Une **intervention** avec un **aphicide spécifique** est nécessaire, dès que vous atteignez le **seuil de 20 %** de **pieds porteurs**.*

Charançons du bourgeon terminal

Des captures importantes (près de 50) de charançons du bourgeon ont été enregistrées dans le Sud-est de la Vienne et d'autres plus modestes en Sud-Charente.

*Le traitement **grosses altises** prévu autour du 10 octobre, fera office **de traitement mixte Altise- charançon du B.T.** en choisissant un produit autorisé pour les deux usages.*
Il est précisé qu'aucun produit à base de cyperméthrine n'a d'autorisation sur charançon du B.T.

*Pour les producteurs du secteur concerné qui veulent réaliser une **intervention spécifique,** celle-ci peut-être **décalée d'une semaine** par rapport au traitement altises prévu vers le 10 Octobre.*

Phoma

Le suivi biologique montre une forte progression de la maturation à Chambon et à Biard.

Des **projections de spores** ont été observées de façon assez importante à Chambon (piège actif et piège passif) ; le début des captures de spores est noté à Biard et à La Rochelle.

Dans les rares situations concernées, la protection fongicide est à terminer rapidement (voir bulletin précédent).

MAÏS :

Pyrale - Sésamie

Les résultats de la prospection larvaire habituelle seront diffusés dans un prochain bulletin.

En première tendance, une légère progression de la pyrale est constatée dans la Vienne alors que la sésamie reste très présente dans ses secteurs traditionnels. Par ailleurs, le pourcentage de plantes avec symptômes d'attaque de pyrale ou de sésamie est signalé en progression (même si les larves ne sont plus présentes ; comme en 2003, les sommes de températures largement excédentaires jusqu'à fin juillet sont à l'origine d'un « décalage » des stades habituels des ravageurs).



COLZA

Ravageurs :
- Captures localisées de charançons du B.T.
- Intervenir sur charançons et altises (ou altises seules)

MAÏS

Pyrale-sésamie : Gestion adaptée des résidus **indispensable**

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

Gestion des résidus

Une étape importante pour limiter la survie des larves et le risque mycotoxines.

Le **broyage fin** des cannes de maïs et le déchaumage des collets **dès la récolte** constituent une **mesure agronomique indispensable** et réellement efficace si elle est appliquée de façon collective à l'échelle d'une zone.

Cette pratique **réduit** de façon significative le **stock larvaire** disponible par les blessures directes occasionnées, par l'amélioration de l'action de la microflore du sol et par une exposition au froid plus marquée (uniquement pour la sésamie pour ce dernier point).
Ces mesures prophylactiques **diminuent aussi partiellement l'inoculum** disponible pour les *fusarioses* et *l'helminthosporiose*.

Dans le cas de *Fusarium* moniliforme, à l'origine des **fumosinines**, cette limitation du stok larvaire a un rôle particulièrement important puisque les larves d'insectes foreurs acheminent l'agent pathogène jusqu'à l'épi où il va se développer, favorisé par les blessures induites par les larves.

La prochaine application d'une **réglementation plus stricte** dans le domaine des **mycotoxines** renforce la nécessité de mettre en œuvre **cette lutte prophylactique** qui doit d'ailleurs s'inscrire dans un cadre plus large :

- lutte raisonnée en végétation ;
- choix variétal (sensibilité aux fusarioses, précocité…).

Chrysomèle

Aucune capture n'a été observée sur les **42 pièges** dans la région.

A part la capture intervenue fin août dans le Bas-Rhin, il en est de même au niveau national.